



GUIDE D'UTILISATION

Page	Article	§	Désignation
1/2			Sommaire
3	1		Participation
3	2		Les qualifiés
3	"	§.2.1	Tandem
3	"	§.2.2	Sprint
3	"	§.2.3	Si un club rencontre un problème
3	"	§.2.4	Catégories participantes
3	3		Dates des compétitions
3	4		Critères d'engagements
3	"	§.4.1	Pour le championnat Tandem
3	"	§.4.2	Pour le championnat Sprint
4	5		Composition des équipes tandem et du sprint
4	"	§.5.1	Pour la catégorie Tandem
4	"	§.5.2	Pour la catégorie Sprint
4	"	§.5.3	Remplacement
4	6		Arbitre
4	"	§.6.1	Les arbitre sont désignés par ;
4	"	§.6.2	Les frais d'arbitrage
4	7		Déroulement général de la compétition Tandem et Sprint
4	"	§.7.1	Comment se déroule la compétition
4	"	§.7.2	Horaires de passage
4	8		Tandem
4	"	§.8.1	Catégories de la compétition
4	"	§.8.2	Tirage au sort des groupes
4	9		Ordre de passage Sprint
4	10		Déroulement compétition tandem spécifique pour ce championnat
4	"	§.10.1	Généralités
4	"	§.10.2	Matches par groupe
4	"	§.10.3	Quart de finale
4/5	"	§.10.4	Critères pour le classement des groupes et des meilleurs 2 ^{ème}
5	"	§.10.5	Déroulement d'un match 2x30 jets
5	"	§.10.6	Chaque match se joue sur 60 jets et sur 2 pistes
5	"	§.10.7	Temps d'échauffement
5	11		Attribution des points en Tandem pour les groupes de qualification
5	"	§.11.1	L'équipe qui marque le plus gros score sur un jeu
5	"	§.11.2	Le vainqueur est ;
5	"	§.11.3	Cas d'égalité à l'issue du match et de la poule de classement
5	12		Attribution des points en tandem à compter des quarts de finale
5	"	§.12.1	L'équipe qui marque le plus gros score sur un jeu
5	"	§.12.2	Le vainqueur est ;
5	"	§.12.3	Cas d'égalité à l'issue du match et de la poule de classement
5	13		Déroulement de la compétition sprint
5/6	"	§.13.1	Compétition par élimination directe
6	"	§.13.2	Temps d'échauffement
6	14		Attribution des points et gain du match en sprint
6	"	§.14.1	A chaque passage
6	"	§.14.2	Le vainqueur est ;
6	"	§.14.2	Cas d'égalité à l'issue du match
6	15		Attribution du titre et des places d'honneur
6	16		Titres décernés et récompenses
6	"	§.16.1	Titre de champion de France
6	"	§.16.2	Les récompenses en Tandem
6	"	§.16.3	Les récompenses en sprint
6	17		Licence
6	"	§.17.1	Présentation de la licence
6	"	§.17.2	Cas de non présentation de licence
7	18		Les règles générales à respecter lors d'une compétition
7	"	§.18.1	Les boules utilisables
7	"	§.18.2	Une marque est autorisée
7	"	§.18.3	Il est interdit de laisser des objets
7	"	§.18.4	Un coach en tenue sportive

GUIDE D'UTILISATION (suite)

page	article	§.	Désignation
7	18	§.18.5	<i>Un arbitre peut sanctionner le coach</i>
7	"	§.18.6	<i>Cas de blessure d'un joueur</i>
7	"	§.18.7	<i>Autorisation de sortie de l'aire de jeu</i>
7/8	"	§.18.8	<i>Marquage jets nuls et annulation de la marque</i>
8	19		<i>Avertissements-expulsions</i>
8	"	§.19.1	<i>Les paragraphes précédents</i>
8	"	§.19.2	<i>Carton rouge</i>
8	"	§.19.3	<i>Pénalités pour un carton rouge</i>
8	"	§.19.4	<i>Spécificités complémentaires de la compétition tandem</i>
8	20		<i>Forfait</i>
8/9	21		<i>Nettoyage des pistes</i>
9	22		<i>Tenues sportives</i>
9	"	§.22.1	<i>Tenue uniforme</i>
9	"	§.22.2	<i>Publicité sur les tenues sportives</i>
8	23		<i>Amendes</i>
8	24		<i>Discipline</i>
9	"	§.24.1	<i>Litiges et sanctions</i>
9	"	§.24.2	<i>Pour le carton rouge</i>
9	"	§.24.3	<i>Pour les réserves posées sur la feuille de match</i>
9	25		<i>Dopage</i>
9	"	§.25.1	<i>Par l'alcool</i>
9	"	§.25.2	<i>Par produits dopants</i>
10	"	§.25.3	<i>Information complémentaire sur la mise en application des sanctions</i>
10	26		<i>Trousse de premier secours</i>
10	27		<i>Podium</i>
10	28		<i>Connaissance du règlement</i>
11	29		<i>Simulation compétition Tandem</i>
11	"	§.29.1	<i>Programme des matchs de classements</i>
12	"	§.29.2	<i>Programme des matchs de classements final</i>
12	30		<i>Simulation compétition Sprint féminin / masculin</i>
12	"	§.30.1	<i>16^{ème} de finale</i>
13	"	§.30.2	<i>Sprint 8^{ème}, quart, demi et finale</i>
14	31		<i>Cahier des charges pour l'organisation.</i>
14	"	§.31.1	<i>Par le Comité National NBC</i>
14	"	§.31.2	<i>Par la Coordination Technique Nationale</i>
14	"	§.31.3	<i>Par les CSD</i>
14	"	§.31.4	<i>Par le CSD organisateur</i>
14	"	§.31.5	<i>Par le club organisateur</i>

Mis en place le 24/05/2020

TANDEM et SPRINT U12, U14, U18

REGLEMENT TECHNIQUE, SPORTIF et DISCIPLINAIRE

Le Championnat de France Tandem et le Championnat de France Sprint U12, U14, U18, relèvent de la compétence du CN NBC. La Coordination Technique Nationale enregistre la participation des équipes, établit les horaires de la compétition et communique le tout aux CSD.

L'organisation dans son ensemble est confiée au CSD désigné et au club responsable ou propriétaire du quillier où se déroule la compétition.

Article 1: Participation

*CSD du Bas Rhin *CSD du Haut Rhin * CSD de la Côte d'Or

Les catégories : U12, U14, U18

*Tandem féminin, masculin ou mixte est réunis en une seule catégorie d'équipe.

* Sprint féminin et Sprint masculin. Suivant le nombre d'inscrits.

Il y aura alternance de CSD pour l'organisation de cette compétition.

Article 2 : Les qualifiés§.2.1 En Tandem féminin, masculin ou mixte

Il n'y a pas de nombre limité d'équipes Tandem par département, cependant il y aura un nombre butoir de 24 équipes afin que la compétition puisse se dérouler en une journée. (Voir article 10 déroulement spécifique de la catégorie Tandem, du présent règlement)

§.2.2 En Sprint,

Les clubs auront la possibilité d'inscrire autant de joueurs (ses) qu'ils le souhaitent, cependant il n'y aura qu'un nombre butoir de 40 joueurs (ses) qui pourront participer,

S'il y a un surplus d'inscrits, la qualification des joueurs (ses) se fera par la moyenne des engagés de façon décroissante afin d'arriver au nombre prévu de participants.

Si dans une catégorie masculin ou féminin il n'y a pas assez de joueurs (ses) d'inscrits pour entrer au minimum en quart de finale les deux catégories seront regroupées en une seule catégorie.

§.2.3 Si un club rencontre un problème pour la participation d'un joueur (se) à un Tandem et de ce fait sa modification, ou la suppression d'une équipe ou d'un joueur (se) en Sprint, il devra en avvertir immédiatement la CT du CN NBC, le dernier délai étant fixé au mercredi précédant la compétition à 24h00, au-delà il y aura forfait et L'engagement ne sera pas remboursé.

§.2.4 Peuvent participer aux championnats de France Tandem et Sprint :

Pour participer à ce championnat il faut être âgé de 10ans minimum, à la date de début de la compétition et de l'âge maximum autorisé pour évoluer en U18 suivant la catégorie d'âge du règlement international.

Article 3 : Dates de compétition

Cette compétition se déroule aux dates fixées par le CN NBC.

Article 4 : Critères d'engagement des joueurs (ses) et équipes Tandem.

Le responsable de la Coordination Technique Nationale fait parvenir des fiches d'engagement dans les clubs des trois CSD, environ 5 semaines avant la compétition. Le nombre d'équipes tandems et le nombre de joueurs en Sprint, la liste nominative de tous les joueurs (ses) engagés (Nom, prénom, N° licence, date de naissance et moyenne) est à faire parvenir au responsable de la Coordination Technique Nationale accompagnée des frais d'engagement. (Chèques à l'ordre de la FFBSQ CN NBC) avant la date butoir indiquée sur la fiche d'engagement. **Si les critères définis pour l'engagement ne sont pas respectés, cet engagement ne sera pas pris en compte.**

Le CN NBC reversera globalement les frais d'engagement au CSD organisateur.

Le montant des engagements est défini chaque année par le CN NBC.

§.4.1 Pour la catégorie Tandem, les engagements nominatifs de la composition des équipes Tandem seront vérifiés 30 minutes avant le début de la compétition.

Aucune équipe ne pourra prétendre participer si elle n'est pas conforme à l'engagement ou modifiée suivant le (§.2.3 du présent règlement).

§.4.2 Pour la catégorie Sprint, pour définir les ordres de passages du premier tour dans les deux catégories un tirage au sort sera effectué le samedi après-midi en présence des responsables de clubs engagés, par l'arbitre principal ou le responsable de la Coordination Technique ou s'il est absent par le CSD ou le club organisateur, d'après la liste des engagés envoyée par la CT.

Article 5 : Composition des équipes Tandem et du Sprint

- §.5.1 Un (e) seul(e) joueur (se) de nationalité étrangère peut évoluer dans une équipe Tandem.
- §.5.2 Seul(e) un(e) joueur (se) de nationalité française peut participer au championnat de France sprint
- §.5.3 Il n'y a pas de remplacement autorisé dans les deux catégories (Tandem et Sprint)

Article 6 : Arbitre

- §.6.1 Les arbitres sont désignés par le CSD organisateur, qui établit un planning d'arbitrage pour les Compétitions tandem et sprint.
L'arbitrage doit être assuré par un arbitre international, national ou à défaut départemental. Un arbitre principal sera désigné, il devra être présent au minimum 30 minutes avant le début de la compétition, dont il aura à assurer le bon déroulement avec ses adjoints.
Deux arbitres doivent officier à chaque prise de poste,
Les arbitres sont chargés de toutes les tâches qui incombent à leur fonction.
- §.6.2 Les frais de repas et les boissons pour les arbitres sont à la charge du CSD organisateur.

Article 7 Déroulement général de la compétition tandem et Sprint

- §.7.1 La compétition se déroule sur deux journées.
La 1^{ère} journée (samedi) est consacrée au Tandem.
La 2^{ème} journée (dimanche) est consacrée au Sprint.
- §.7.2 Horaires de passage du Tandem le **samedi** (Donnés à titre informel, ces horaires pouvant évoluer).
Tandem : de 9h00 à 21h55 Tirage au sort des groupes 8h30
Horaires de passage du Sprint le **dimanche** (Donnés à titre informel, ces horaires pouvant évoluer).
Sprint : de 8h30 à 17h10
Les tandems et les joueurs (ses) Sprint doivent être présents au minimum 30mn avant leur entrée en piste. Il n'y aura aucun délai d'attente en cas d'avance sur les horaires, la compétition doit se dérouler en continuité. L'équipe ou le joueur (se) non présent pour l'entrée en jeu sera éliminé(e)

Article 8 Tandem

- §.8.1 La compétition Tandem des catégories U12, U14, U18, se déroulera différemment que les tandems U23 à U60.
- §.8.2 Dans un premier temps, il y aura un tirage au sort pour former des groupes de 4 équipes, de ce fait avec 24 équipes il y aura 6 groupes de 4 équipes, numérotés de A à F
Les 4 équipes de chaque groupe se rencontreront sur 2x30 jets en opposition directe avec attribution de points. Soit 3 matches pour chacune des équipes.
Les 6 équipes qui seront classées premières de leur groupe, plus le meilleur 2^{ème} des groupes A, B, C et le meilleur 2^{ème} des groupes D, E, F seront qualifiées pour disputer les quarts de finale.
Les perdants de la demi-finale disputeront le match pour la 3^{ème} place et Les vainqueurs de la demi-finale se disputeront le titre de champion de France.

Article 9 Ordre de passage Sprint

L'ordre de passage pour le 1er tour Sprint est défini par tirage au sort des joueurs (ses) engagés. Ce tirage au sort se déroulera le samedi après-midi.

Article 10 : Déroulement de la compétition TANDEM spécifique pour ce championnat U12, U14, U18

§.10.1 Généralités

Comme précisé (article 8, §.8.2) la compétition tandem se déroulera en groupe de 4 équipes qui se disputeront la qualification pour les quarts de finale
Groupe A, B, C, D, E, F (Voir article 8, §.8.2 Tandem et l'article 29, §.29.1 programme des matches de classement du présent règlement.)

§.10.2 Dans chaque groupe il y aura 3 matches de 2 x 30 jets en confrontation directe avec attribution de point. L'équipe classée 1^{ère} de chaque groupe sera qualifiée pour disputer les quarts de finale.

§.10.3 Quart de finale

Pour les quarts de finale il faut 8 équipes, il y aura donc 2 équipes repêchées, le meilleur 2^{ème} des groupes A, B, C et le meilleur 2^{ème} des groupes D, E, F.

§.10.4 **Critères pour le classement des groupes et des meilleurs 2^{ème} des groupes ABC et groupes DEF**
Pour départager les équipes, seront pris en compte sur les 3 matches de chaque groupe

- a) Les points match par ordre décroissant.
- b) Les points jeu par ordre décroissant.
- c) Le total de déblayage par ordre décroissant
- d) Le total de jets nuls par ordre croissant,

- e) L'écart entre le plus petit et le plus gros jeu de 2X30 jets ceci de façon croissante
- f) L'écart entre le plus petit et le plus gros jeu de 30 jets en déblayage de façon croissante
- g) Puis si malgré tout cela il y a toujours égalité le qualifié sera désigné par tirage au sort

§.10.5 Déroulement d'un match de 2 X 30 Jets.

Pour un jeu de 30 jets (15 jets plein, 15 jets déblayage)
 C'est l'équipe qui décide quel joueur (se) débute le 1^{er} jeu du match
 Après le premier passage, les équipes changent de piste sur l'ordre de l'arbitre
 Au changement de piste, ce sera l'autre joueur (se) de l'équipe qui débute le 2^{ème} jeu.
 Après avoir effectué son lancer, le joueur (se) récupère une boule sur le réceptacle et la transmet à son partenaire, ainsi de suite.

§.10.6 Chaque match se joue sur 60 jets et sur 2 pistes : 2 passages de 30 jets (15 jets dans le plein et 15 jets dans le déblayage) avec opposition directe et attribution de points entre les deux équipes.

§.10.7 Les joueurs (ses) ont droit à 3 minutes d'échauffement à chaque match.

Article 11 Attribution des points en Tandem pour les tours de qualification des groupes.

§.11.1 L'équipe qui réalise le plus gros score sur un jeu de 30 jets marque ; **1 point jeu**
 S'il y a égalité de score sur un jeu de 30 jets entre les deux équipes.

Il y aura jet en Or pour l'attribution du point jeu. Chaque équipe a droit à un jet en Or. Les équipes font le choix du joueur qui effectue le jet. C'est le joueur de l'équipe située sur la piste de gauche qui débute, puis l'autre équipe réalise son lancer, c'est l'équipe qui abat le plus de quilles qui marque le point. S'il y a égalité après ces premiers jets ce sont les deux autres joueurs qui effectuent un jet, ce sera le joueur de la piste de droite qui débute, ainsi de suite tant que les équipes ne se sont pas départagées. Le point jeu ira à l'équipe qui aura abattu le plus de quilles.

§.11.2 L'équipe qui remporte les deux jeux de 30 jets marque ; **2 points jeu et 2 points match**
 Elle remporte le match.

§.11.3 Si les deux équipes en opposition remportent chacune un jeu de 30 jets, il y a égalité.
 Elles marquent chacune. **1 point jeu**

Il y aura jet en Or, pour le gain du match.
 Les deux joueurs de chaque équipe effectueront un jet alternativement. Ce sera à l'équipe de la piste de gauche de débiter.
 Le tandem ayant le plus de quilles lors de ces jets en Or remporte le match. S'il y a égalité de quilles, les deux équipes changent de piste, et réalise une nouvelle série de jets tel que décrit dans ce paragraphe. Ceci tant que les équipes ne sont pas départagées. C'est l'équipe qui abat le plus de quilles lors de ces jets en Or qui gagne le match. Elle marque **2 points match**

Article 12 Attribution des points et du gain du match en Tandem à compter des quarts de finale

§.12.1 L'équipe qui réalise le plus gros score sur un jeu de 30 jets marque ; **1 point**
 S'il y a égalité de score sur un jeu de 30 jets entre les deux équipes.

Il y aura jet en Or pour l'attribution du point équipe. Chaque équipe a droit à un jet en Or. Les équipes font le choix du joueur qui effectue le jet. C'est le joueur de l'équipe située sur la piste de gauche qui débute, puis l'autre équipe réalise son lancer, c'est l'équipe qui abat le plus de quilles qui marque le point. S'il y a égalité après ces premiers jets ce sont les deux autres joueurs qui effectuent un jet, ce sera le joueur de la piste de droite qui débute, ainsi de suite tant que les équipes ne se sont pas départagées. Le point ira à l'équipe qui aura abattu le plus de quilles.

§.12.2 L'équipe qui remporte les deux jeux de 30 jets marque ; **2 points**
 Elle remporte le match.

§.12.3 Si les deux équipes en opposition remportent chacune un jeu de 30 jets il y a égalité.
Il y aura jet en Or, pour le gain du match.
 Les deux joueurs de chaque équipe effectueront un jet alternativement. Ce sera à l'équipe de la piste de gauche de débiter.
 Le tandem ayant le plus de quilles lors de ces jets en Or remporte le match.
 S'il y a égalité de quilles, les deux équipes changent de piste, et réalise une nouvelle série de jets tel que décrit dans ce paragraphe. Ceci tant que les équipes ne sont pas départagées.
 C'est l'équipe qui abat le plus de quilles lors de ces jets en Or qui gagne le match.

Article 13 Déroulement de la compétition Sprint

§.13.1 Généralités : Compétition par élimination directe.

Un tirage au sort est effectué pour déterminer l'ensemble des matches et l'ordre d'entrée en piste

des joueurs (ses) pour les 16^{ème} ou 8^{ème} de finale (selon les engagements), ensuite il y aura les quarts de finale, demi-finale et finale. Il n'y aura pas de match de classement entre les deux équipes battues en demi-finale, elles seront classées 3èmes.

Chaque tour se joue sur deux pistes et en 40 jets (deux fois 10 plein et 10 déblayage)

Les deux joueurs (ses) sont en opposition directe avec attribution de points, ils changent de piste sur ordre de l'arbitre à la fin du 1^{er} jeu.

§.13.2 Il y a 3 minutes d'échauffement, pour toutes les rencontres.

Article 14 Attribution des points et du gain du match en Sprint

§.14.1 A chaque passage le joueur (se) qui abat le plus de quilles marque **1 point**

S'il y a égalité sur un passage entre les deux joueurs (ses)

Il y a jet en Or. Chaque joueur (se) effectue un jet en Or. Le joueur (se) de la piste de gauche effectue son jet, ensuite le joueur (se) de la piste de droite en fait de même. Le joueur (se) qui abat le plus de quilles gagne le point.

S'il y a toujours égalité, sans changer de pistes, chaque joueur (se) effectue un nouveau jet. Le joueur (se) de droite débute, ainsi de suite jusqu'à ce qu'un joueur l'emporte.

§.14.2 Le vainqueur du match est celui qui marque ; **2 points**

§.14.3 En cas d'égalité à l'issue du match, chaque joueur (se) ayant remporté un passage, **Il y a jets en Or.** Chaque joueur (se) effectue trois jets alternativement. C'est le joueur de la piste gauche qui débute. Le joueur (se) qui abat le plus de quilles remporte le match.

S'il y a toujours égalité, les deux joueurs (ses) changent de pistes et refont les lancers dans le même ordre que précisé précédemment. Ceci jusqu'à ce qu'un (e) joueur (se) l'emporte.

Le joueur (se) qui fait le plus de quilles aux jets en Or qui remporte le match.

Article 15 Attribution du titre et des places d'honneur Tandem et Sprint.

Le champion de France sera le vainqueur de la finale

Le vice-champion de France sera le perdant de la finale

L'équipe troisième pour le Tandem sera celle qui remporte le match des perdants de la demi-finale.

Les 3èmes pour le Sprint seront les deux joueurs (ses) qui auront perdu en demi-finale

Article 16 Titres décernés et récompenses.

§.16.1 Le Titre de Champion de France est décerné aux catégories ;

Tandem

Sprint Féminin Sprint Masculin ou Sprint toutes catégories (Voir article 2 §.2.2)

Les récompenses pour le tandem et le Sprint seront remise le dimanche en clôture des Championnats de France, les joueurs (ses) récompensés seront en tenue sportive ou survêtement.

§.16.2 Les récompenses du Tandem

Equipe Championne ; 1 médaille d'Or par joueur (se) 1 diplôme et une coupe.

Equipe Vice-Championne ; 1 médaille d'Argent par joueur (se) 1 diplôme et une coupe.

L'équipe classée 3^{ème} ; 1 médaille de Bronze par joueur (se) 1 diplôme et une coupe.

§.16.3 Les récompenses du Sprint.

Le (a) Champion (ne) ; 1 médaille d'Or, par joueur (se) 1 diplôme et une coupe

Le (a)Vice-Champion (ne) ; 1 médaille d'Argent, par joueur (se) 1 diplôme et une coupe

Les deux 3èmes ; 1 médaille de Bronze, part joueur (se) 1 diplôme et une coupe

Des récompenses annexes peuvent être attribuées aux joueurs par le CSD organisateur ou le club organisateur.

Article 17 ; Licences

§.17.1 Chaque joueur (se) présentera en tenue avec sa licence au secrétariat au minimum 30 minutes avant d'entrer en piste en tandem et en Sprint. La licence lui sera restituée à la fin de la compétition.

§.17.2 En cas de non présentation de sa licence, le joueur (se) devra fournir un justificatif d'identité. (Carte d'identité, passeport, permis de conduire). Un justificatif présenté sous forme de photo, messagerie électronique ou autre ne sera pas accepté.

En cas de non présentation de licence, ou de justificatif officiel, **le joueur ne pourra pas participer à la compétition.**

Cas de présentation de justificatif officiel, en remplacement de la licence, la Coordination Technique sera informée, et elle vérifiera la validité de la licence. En cas de non validité, le joueur, la joueuse ou l'équipe, sera déclassé, Le joueur (se) ou le club devra en cas de podium rendre les récompenses qui auront été attribuées.

En tout état de causes, le joueur (se) et son club seront passible d'une amende pour non-respect du règlement disciplinaire de la FFBSQ. (Voir article 23 amendes du présent règlement)

Article 18 Les règles générales à respecter lors d'une compétition

- §.18.1 Les boules utilisables pour ce championnat de France sont celles qui sont dans le réceptacle de retour de boules. Le **club organisateur** aura à fournir des boules de diamètre **14, 15 et 16cm** Il n'y a pas lieu de se servir d'autres boules. Les boules personnelles et **les boules à trous sont interdites.**
- §.18.2 Une marque autocollante est autorisée pour identifier le point de départ du ou de la joueur (se). Cette marque peut être mise dans l'aire de jeu sauf sur la planche de lancement mais elle ne doit pas laisser de traces une fois retirée. En tandem les deux joueurs peuvent mettre une marque. Toutes les autres marques : petite quille, bouchon, pièce de monnaie etc, sont interdites. Faire une marque avec les chaussures, est passible d'un carton jaune.
- §.18.3 Il est interdit de laisser des objets, tels que, sacs de sport, bouteilles, etc... dans l'aire de jeu ou sur les réceptacles de boules. Ces interdictions s'appliquent au joueur (se) aussi bien qu'à l'entraîneur ou au soigneur
- §.18.4 Un coach en tenue sportive peut intervenir derrière une équipe tandem ou un joueur (se) à tout moment, avec l'autorisation de l'arbitre. Mais dès qu'il quitte l'équipe ou le joueur (se) en cours de jeu ou à la fin du jeu en cours (30^e jets,), ce sera de façon définitive pour toute la durée du match du joueur (se) concerné. Il n'y aura plus de nouvelle entrée d'un coach derrière ce joueur (se). Le coach ne pourra pas intervenir derrière un autre joueur (se) lors du même tour.
- §.18.5 Un arbitre, a le pouvoir de sanctionner les coaches par un carton jaune. La deuxième sanction est caractérisée par un carton jaune/rouge. Dans ce cas, le coach doit quitter son poste et ne peut plus intervenir jusqu'à la fin de la compétition, mais il peut être remplacé au jeu suivant par une autre personne du club.
Raison possible (liste non exhaustive) :
* Non-respect des décisions de l'arbitre,
* Perturbation du ou des joueurs adverses.
* Parle fort, crie, hurle.
* Discussion avec les spectateurs.
Pour plus d'infos (Se reporter aux articles 7.6 et 7.7 du Règlement Technique et Sportif du CN NBC)
- §.18.6 Sur blessure, un joueur (se) peut demander l'arrêt du temps de jeu. Le temps autorisé sur blessure est de 10 minutes indivisibles. Un seul arrêt sur blessure est autorisé par joueur (se) ou par équipe pour se faire soigner. **En tandem et en sprint**, l'arbitre doit arrêter les deux équipes ou joueurs (ses) en opposition .Si l'arrêt de l'équipe ou du joueur (se) concerné par la demande est inférieur à 10mn les deux équipes ou les deux joueurs (ses) reprennent le jeu à l'ordre de l'arbitre. Sur un nouvel arrêt de l'équipe ou du joueur (se) incriminés, dans les deux cas il ou elle sera éliminé.
En cas de qualification de l'équipe et du Joueur (se) ayant eu cet incident de jeu au tour précédent Ni l'équipe ni le joueur (se) n'auront droit à des arrêts sur blessure au tour suivant ils seront éliminés d'office.
- §.18.7 L'autorisation de sortir de l'aire de jeu pour satisfaire un besoin naturel est supprimée. Avec la compétition tandem et sprint cette possibilité ne peut pas être appliquée.
- §.18.8 **Marquage des jets nuls, annulation de la marque**
Les jets dits "nuls" sont ceux qui suivent un avertissement, soit donné par l'arbitre, soit affiché au tableau électronique. Ils seront à reporter dans la colonne "Observations".
Rappel : dans ce cas, en déblayage le jeu continue sur les quilles restantes.
IMPORTANT : se rangent aussi dans la catégorie des jets dits "nuls" :
Les jets nuls avant le lancer de la boule, carton jaune/rouge = annulation du jet suivant
- les jets suivant un premier avertissement suite au comportement antisportif du joueur
 - suite à contestation
 - suite à des manifestations bruyantes du ou des joueurs (ses) ou même de l'entraîneur
 - suite à la contestation de la décision arbitrale
 - suite à des mauvais gestes
- Tous ces jets seront donc équivalents à 0 point. Dans le déblai, les quilles sont remises en place si le jet a été effectué.
Il est interdit de :
- entrer en contact avec le sol de l'aire de lancer ou de l'aire de jeu avec son genou, sa main ou avec la boule avant de la lancer. En cas de chute, il n'y a pas de carton jaune.
- * faire partir la boule à côté de la planche de lancer
- lancer directement la boule sur la piste: la boule doit obligatoirement quitter la main du joueur sur la planche de lancer

- prendre appui contre le mur latéral
- prendre appui sur le réceptacle de boules
- De faire usage de deux boules en même temps, donner une boule à l'entraîneur pour qu'il l'essuie pendant que le joueur lance une autre boule.
- d'utiliser son maillot pour nettoyer les boules
- faire usage d'aérosol
- de simuler le jet sans lancer de boule une fois la rencontre débutée (jet d'échauffement compris), même lors d'une interruption de jeu
- consommer des boissons alcoolisées sur les pistes ou aux tables de marquage
- fumer ou vapoter à l'intérieur des quilliers

Toutes ces interdictions rentrent dans la catégorie des infractions

Ces cas d'infractions relèvent tous :

- du carton jaune lors de la première infraction. **En tandem** le carton jaune est mis pour l'équipe.
 - du carton jaune/rouge lors de la deuxième infraction, et qui entraîne l'annulation de la marque
- La Coordination Technique Nationale rappelle que ce marquage devra être repris dans la colonne observations.

Article 19 **Avertissements – Expulsions**

§.19.1 **Les paragraphes précédents** ont décrit de multiples cas d'annulations de la marque qui se rangent tous dans la catégorie des "avertissements" pénalisés par le carton jaune/rouge.

En cas de récidive, de persistance dans l'attitude antisportive, de cas d'alcoolisme sur les pistes, a Fortiori de cas d'ébriété sur les pistes etc., l'arbitre aura recours au carton rouge, donc signifiant l'expulsion, du joueur (se), entraîneur, dirigeant. Le responsable de la Coordination Technique Nationale, au vu des annotations sur les feuilles de match, et du rapport de l'arbitre, avertira le responsable de la Commission de Discipline du CN NBC, afin que des mesures disciplinaires soient prises pour réprimer ce genre d'abus.

Tout litige, porté à la connaissance de la Commission de Discipline du CN NBC sera traité en réunion par les membres de cette commission.

§.19.2 **Carton rouge ;** Un joueur (se) expulsé (carton rouge) **ne peut pas être remplacé**, mais les quilles et les points qu'il aura acquis avant son expulsion seront comptabilisés sur la feuille de match.

Un entraîneur expulsé (carton rouge) ne pourra plus intervenir pour le reste de la compétition.

Pour le carton rouge, donc expulsion du joueur (se) ou de l'entraîneur, du dirigeant, pendant la compétition ou après la sortie des pistes, dans ces deux cas (le joueur ou l'entraîneur et si l'entraîneur est également joueur ou dirigeant, le fautif sera **immédiatement suspendu** et dans l'attente du jugement qui sera rendu lors de la réunion de la Commission de Discipline du CN NBC Cette réunion se tiendra dans les 15 jours qui suivent la signification des faits. (Voir article 24 Litiges §.24.2 du présent règlement).

§.19.3 **Pénalités pour le carton rouge.** Le fautif est suspendu **immédiatement 15 jours** de toutes compétitions, départementale, régionale, nationale et de son rôle de dirigeant, il sera en attente de la décision de la Commission de Discipline du CN NBC qui se réunira dans un délai les 15 jours. Elle se prononcera sur les faits reprochés à la lecture du rapport de l'arbitre et de la feuille de match communiqués par la CT du CN NBC ou du rapport envoyé par une personne autorisée (voir article 12, §.12.1.5 du règlement technique, sportif et disciplinaire du CN NBC) et après avoir entendu le fautif (ve).

§.19.4 **Spécificités complémentaires de la compétition tandem**, si un joueur ou l'entraîneur s'il est joueur(se) également d'une équipe tandem, écope d'un carton rouge, pour le joueur(se) son équipe sera éliminée d'office, pour l'entraîneur s'il est joueur ne pourra plus s'aligner avec son équipe, elle sera donc éliminée, et dans les deux cas le fautif ne pourra pas participer au championnat de France sprint.

Article 20 **Forfait**

Sera déclarée forfait l'équipe, ou le joueur qui n'est pas présent à l'heure d'entrée en piste qu'il y ait avance ou retard dans le déroulement de la compétition.

Le forfait d'une équipe ou d'un club devra être déclaré au plus tard à 13H00 le vendredi précédent la compétition, en donnant les raisons de ce forfait. Les destinataires seront le responsable de la Coordination Technique Nationale, le Président du CSD et le club organisateur. Ceux-ci devront en accusé réception.

La sanction se solde par une amende (Voir article 23 amendes du présent règlement)

Article 21 **Nettoyage des pistes**

Le nettoyage du plateau de réception des quilles contrairement à la décision adoptée à l'unanimité

par le CN NBC le 08 septembre 2013, se fera pour le Tandem à la fin des poules de classement et à la fin des 8èmes de finale. Pour le Sprint à la fin des 8èmes de finale. Un balai imbibé d'un peu de produit est suffisant.

Article 22 Tenues sportives

§.22.1 Les joueurs d'une même équipe doivent se présenter sur les pistes en tenue sportive uniforme comportant de façon visible et lisible le nom ou le sigle du club.

§.22.2 La publicité est autorisée, mais la taille de chaque publicité sur la tenue devra être inférieure ou égale à 400 cm². La publicité pour l'alcool ou le tabac est interdite.

Article 23 Amendes

Nous avons évoqué dans ce règlement tous les cas qui relèvent d'une amende.

Le montant de toutes ces amendes est fixé annuellement par le CN NBC. Il est communiqué à chaque début saison à tous les clubs par le trésorier du CN NBC en même temps que le renouvellement des licences.

Une amende devra être réglée dans les huit jours à réception de sa signification par le trésorier du CN NBC, par chèque libellé à l'ordre de FFBSQ CN NBC et envoyée à l'adresse du trésorier du CN NBC.

Article 24 Discipline

§.24.1 Litiges et sanctions

Tout litige sera tranché en réunion par la commission de discipline du CN NBC dans les 15 jours qui suivent leur signification et suivant le cas de gravité sera transmis aux organes disciplinaires de première instance et d'appel de la FFBSQ. (Voir **article 11** Discipline, **article 12** amendes et sanctions §.12.1.1 tableau des sanctions et amendes applicables, **article 13** Dopage, §.13.1.5 tableau des règles et sanctions applicables pour usage de produits dopants du Code Mondial Antidopage) du règlement Technique, Sportif et Disciplinaire du CN NBC.

§.24.2 **Pour le carton rouge**, le fautif est suspendu immédiatement 15 jours de toutes compétitions, départementale, régionale et nationale et en attente de la décision de la Commission de Discipline du CN NBC qui se réunira dans un délai les 15 jours. Elle se prononcera après avoir pris connaissance des faits reprochés inscrits sur la feuille de match et du rapport de l'arbitre, et après avoir entendu le fautif (ve).

La Commission de Discipline se prononcera sur la sanction à appliquer. Cette sanction, suivant la gravité des faits, pourra aller de la suspension de la licence avec interdiction de jeu pour les matches de toutes les catégories de championnat, coupes, tournois, sélections pour une durée de **15 jours à 1 an** (Voir § 12.1.1) du règlement Technique, Sportif et Disciplinaire du CN NBC)

§.24.3 **Pour les réserves posées** sur la feuille de match, et contresignées des deux capitaines, les résultats définitifs d'une rencontre seront validés ou invalidés suivant la décision qui sera rendue en réunion par la Commission de Discipline du CN NBC

Article 25 Dopage

§.25.1 Par l'alcool.

Tout joueur (se), coach, dirigeant, arbitre sont interdits d'alcool sur les lieux de la compétition. Le contrôle d'une personne susceptible d'avoir bu peut se faire par le contrôle de l'haleine ou par analyse de sang.

A partir de 0.1g d'alcool, tout licencié sera considéré comme dopé et pourra être disqualifié (e) et suspendu immédiatement, avec interdiction de pratiquer dans notre discipline suivant les cas, en se référant à : (l'article 12.1, et § 12.1.1 tableau des amendes et sanctions et article 13, §.13.1.1) du règlement Technique, Sportif et Disciplinaire CN NBC pour une période entre **15 jours et 24 mois** et passible d'une amende ne pouvant pas excéder **10 000.00€**.

§.25.2 Par produits dopants

Tout joueur (se), coach, dirigeant, sont susceptibles de subir un dépistage de produits dopants interdits par le Code Mondial Antidopage (CMA) lors d'une compétition nationale ou internationale. Ce contrôle peut être effectué par prélèvement urinaire, sanguin, salivaire, par l'air expiré, afin de déceler les traces d'une substance interdite ou illicite dans le corps du contrôlé (e).

En cas de contrôle positif le licencié sera considéré comme dopé, et sera disqualifié (e) et suspendu, avec interdiction de pratiquer dans notre discipline suivant le cas, en se référant à (L'article 13 Dopage §13.1.6, §13.1.7, §13.1.8, §13.1.9, §13.1.10, Tableaux des règles et sanctions pour usages de produits dopants) du règlement Technique, Sportif et Disciplinaire du CN NBC à moins qu'il puisse donner la preuve de sa non-culpabilité, il encourt suivant les multiples cas une suspension qui peut aller de la suspension de, **6mois et à vie** et d'une amende ne pouvant pas excéder **45 000.00€**.

§.25.3 **Information complémentaire sur la mise en application des sanctions**

Comme précisé dans les §.19.3, §.24.2, §.25.1, les sanctions sont appliquées immédiatement, il est évident que si la sanction intervient dans les derniers jours du calendrier sportif du CN NBC ou du CSD, de la compétition ou le fautif (ve) aura été suspendu, le reliquat de la sanction sera reporté sur le début de la saison suivante de cette même compétition

Article 26 **Trousse de premiers soins**

Une trousse de secours et de premiers soins doit être présente dans chaque quillier. Les arbitres vérifieront avant chaque rencontre la présence de cette trousse et la date de péremption des produits qui s'y trouvent. Décision adoptée à l'unanimité par le CN NBC le 08 septembre 2013.

Article 27 **Podium**

Lors de la remise des récompenses, les joueurs (ses) doivent se présenter sur le podium en survêtement ou tenue de sport de leur club respectif.

L'absence d'un joueur (se) lors de la remise des récompenses sera pénalisée (Voir article 22 amendes du présent règlement).

Article 28 **Connaissance du règlement.**

Ce règlement sera mis en ligne dès son approbation sur le site de la FFBSQ onglet Ninepin Bowling Classic, index règlements.

Les membres du Comité National NBC ainsi que les Présidents et les arbitres des CD et CSD seront informés de cette mise en ligne. Il en sera de même lorsqu'il y aura modification de ce dit règlement. Les clubs seront informés par le Président de leur CSD.

Tous les clubs qui s'engagent, le font en connaissance de cause et doivent se plier aux exigences de ce règlement sous peine de sanctions qui peuvent aller jusqu'à l'éviction de ces championnats de France.

FFBSQ CHAMPIONNAT DE FRANCE TANDEM U12, U14, U18 CN NBC

PLANNING DE LA COMPETITION

Etabli sur la participation de 24 équipes tandem féminin/masculins



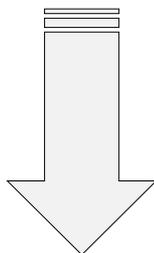
Article 29 Tandem Féminin, Masculin ou Mixte le samedi

§.29.1 Programme des matches de classement.

TANDEM U12, U14, U18				
SAMEDI PHASE DE CLASSEMENT PAR GROUPE				
HORAIRE	Piste 1	Piste 2	Piste 3	Piste 4
9h00	Match 101		Groupe A	Match 102
	T1 Groupe A	T2 Groupe A	T3 Groupe A	T4 Groupe A
9h35	Match 201		Groupe B	Match 202
	T1 Groupe B	T2 Groupe B	T3 Groupe B	T4 Groupe B
10h10	Match 301		Groupe C	Match 302
	T1 Groupe C	T2 Groupe C	T3 Groupe C	T4 Groupe C
10h45	Match 401		Groupe D	Match 402
	T1 Groupe D	T2 Groupe D	T3 Groupe D	T4 Groupe D
11h20	Match 501		Groupe E	Match 502
	T1 Groupe E	T2 Groupe E	T3 Groupe E	T4 Groupe E
11h55	Match 601		Groupe F	Match 602
	T1 Groupe F	T2 Groupe F	T3 Groupe F	T4 Groupe F
12h30	Match 104		Groupe A	Match 103
	T2 Groupe A	T3 Groupe A	T4 Groupe A	T1 Groupe A
13h05	Match 204		Groupe B	Match 203
	T2 Groupe B	T3 Groupe B	T4 Groupe B	T1 Groupe B
13h40	Match 304		Groupe C	Match 303
	T2 Groupe C	T3 Groupe C	T4 Groupe C	T1 Groupe C
14h15	Match 404		Groupe D	Match 403
	T2 Groupe D	T3 Groupe D	T4 Groupe D	T1 Groupe D
14h50	Match 504		Groupe E	Match 503
	T2 Groupe E	T3 Groupe E	T4 Groupe E	T1 Groupe E
15h25	Match 604		Groupe F	Match 603
	T2 Groupe F	T3 Groupe F	T4 Groupe F	T1 Groupe F
16h00	Match 105		Groupe A	Match 106
	T4 Groupe A	T2 Groupe A	T1 Groupe A	T3 Groupe A
16h35	Match 205		Groupe B	Match 206
	T4 Groupe B	T2 Groupe B	T1 Groupe B	T3 Groupe B
17h10	Match 305		Groupe C	Match 306
	T4 Groupe C	T2 Groupe C	T1 Groupe C	T3 Groupe C
17h45	Match 405		Groupe D	Match 406
	T4 Groupe D	T2 Groupe D	T1 Groupe D	T3 Groupe D
18h20	Match 505		Groupe E	Match 506
	T4 Groupe E	T2 Groupe E	T1 Groupe E	T3 Groupe E
18h55	Match 605		Groupe F	Match 606
	T4 Groupe F	T2 Groupe F	T1 Groupe F	T3 Groupe F
	FIN PHASE DE CLASSEMENT			
5 mn	Nettoyage des plateaux de réception des quilles			

§.29.2 Programme des matches de classement

PHASE FINALE TANDEM				
Quart de finale				
19h35	Match 701		Match 702	
	Vainqueur Groupe A	Vainqueur Groupe D	Vainqueur Groupe B	Vainqueur Groupe E
20h10	Match 703		Match 704	
	Vainqueur Groupe C	Vainqueur Groupe F	2 ^{ème} Groupe A B C	2 ^{ème} Groupe D E F
Demi-finale				
20h45	Match 705		Match 706	
	Vainqueur 704	Vainqueur 702	Vainqueur 701	Vainqueur 703
	Finale		Match pour la 3 ^{ème} place	
21h20	Match 708		Match 707	
	Vainqueur match 706	Vainqueur match 705	Perdant match 706	Perdant match 705
21h55	FIN DE LA COMPETITION TANDEM			



Article 30 *Sprint tours éliminatoires*
 §.30.1 *16^{ème} de finale*

FFBSQ CHAMPIONNAT DE FRANCE SPRINT U12, U14, U18 CN NBC



PLANNING DE LA COMPETITION



Ce planning sera adapté et modifié suivant le nombre d'engagés masculins et féminines

SPRINT 1 ^{er} TOUR ELIMINATOIRE DU DIMANCHE				
HORAIRE	Piste 1	Piste 2	Piste 3	Piste 4
	16 ^{ème} de finale féminine			
8h30	Match 101		Match 102	
	SF 1	SF 2	SF 3	SF 4
8h55	Match 103		Match 104	
	SF 5	SF 6	SF 7	SF 8
	16 ^{ème} de finale masculin			
9h20	Match 501		Match 502	
	SM 1	SM 2	SM 3	SM 4
9h45	Match 503		Match 504	
	SM 5	SM 6	SM 7	SM 8

§.30.2 Sprint 8^{ème}, quart, demi et finale

SPRINT FEMININ / MASCULIN DIMANCHE (Suite)				
HORAIRE	Piste 1	Piste 2	Piste 3	Piste 4
Plateaux quilles 5mn	8^{ème} de finale féminine			
10h10	Match 105		Match 106	
	SF 9	SF 10	SF 11	SF 12
10h35	Match 107		Match 108	
	SF vainqueur 102	SF 13	SF 14	SF vainqueur 101
11h10	Match 109		Match 110	
	SF 15	SF 16	SF vainqueur 103	SF 17
11h35	Match 111		Match 112	
	SF 18	SF vainqueur 104	SF 19	SF 20
	8^{ème} finale Masculin			
12h00	Match 505		Match 506	
	SM 9	SM 10	SM 11	SM 12
12h25	Match 507		Match 508	
	SM vainqueur 502	SM 13	SM 14	SM vainqueur 501
12h50	Match 509		Match 510	
	SM 15	SM 16	SM vainqueur 503	SM 17
13h15	Match 511		Match 512	
	SM 18	SM vainqueur 504	SM 19	SM 20
Plateaux quilles 5mn	Quart de finale féminine			
13h55	Match 113		Match 114	
	Vainqueur 106	Vainqueur 110	Vainqueur 105	Vainqueur 109
14h20	Match 115		Match 116	
	Vainqueur 112	Vainqueur 108	Vainqueur 111	Vainqueur 107
	Quart de finale Masculin			
14h45	Match 513		Match 514	
	Vainqueur 506	Vainqueur 510	Vainqueur 505	Vainqueur 509
15h10	Match 515		Match 516	
	Vainqueur 512	Vainqueur 508	Vainqueur 511	Vainqueur 507
	Demi-finale féminine			
15h35	Match 117		Match 118	
	Vainqueur 112	Vainqueur 110	Vainqueur 109	Vainqueur 111
	Demi-finale Masculin			
16h00	Match 517		Match 518	
	Vainqueur 516	Vainqueur 514	Vainqueur 513	Vainqueur 515
	Finale Masculin		Finale Féminine	
16h25	Match 519		Match 119	
	Vainqueur 518	Vainqueur 517	Vainqueur 118	Vainqueur 117
17h10	FIN DE LA COMPETITION SPRINT			
17H30	Remise récompenses Tandem			
17h40	Remise récompenses Sprint			

Ce tableau sera revu suivant le nombre d'engagés par catégorie,

FFBSQ CHAMPIONNATS de FRANCE TANDEM et SPRINT CN NBC U12, U14, U18

Article 31 CAHIER DES CHARGES

Désignation des tâches pour l'organisation de la manifestation

CN NBC

- §.31.1 Les championnats de France Tandem et Sprint relèvent de la compétence du CN NBC.
*Il fixe les dates de la compétition.
*Il veille à ce que la compétition soit attribuée au CSD organisateur suivant l'ordre établi.
*Fournit sur demande les diplômes.

- CTN §.31.2 *Fait parvenir aux clubs les demandes d'inscription, avec les délais, le tarif et les critères d'engagement.
*Peut refuser un engagement si les critères fixés ne sont pas respectés.
*Enregistre l'engagement des équipes Tandem et des joueurs (ses) Sprint et le règlement par chèque libellé à l'ordre de **FFBSQ CN NBC** envoyé par les clubs.
*Adapte le planning de la compétition suivant le nombre d'engagés.
*Diffuse la liste des engagés, et les horaires de passage de la compétition aux CSD et au club organisateur
Les horaires de passage ne seront pas nominatifs. Il y aura tirage au sort le samedi 30mn avant le début de la compétition.
*Remet au Trésorier du CN NBC les chèques d'engagements reçus des clubs.

Les

- CSD §.31.3 * Font parvenir les horaires de passage aux clubs des joueurs (ses) qualifiés de leur CSD reçu de la CTN

- CSD §.31.4 *Désigne le club organisateur et en informe le CN NBC ainsi que la Coordination Technique Nationale.
Organisateur *Diffuse le programme aux clubs participants.
*Désigne les arbitres pour la compétition. (2 arbitres par prise de poste)
*Est en charge du secrétariat.
*Encaisse les engagements des équipes tandem et des joueurs (ses) Sprint.
*Enregistre les compositions d'équipes Tandem, et les noms des joueurs (ses) Sprint
*Fait le tirage au sort éventuel de rattrapage pour avoir 16 joueurs (ses) en Sprint
*Fait le tirage au sort des 8èmes de finale Sprint
*Contrôle les licences.
*Présente les joueurs (ses) à l'échauffement et annonce les résultats.
*Envoie les invitations aux personnalités (Départementales, Nationales)
*Fournit les récompenses, médailles, coupes et diplômes.
*Assure la proclamation des résultats.et la remise des récompenses
*Fournit l'hymne national pour la remise des prix
*Fait de la publicité par les médias
*Fait les affiches et les communiqués aux CSD et aux clubs de Bowling Classic pour affichage
*Fait parvenir les résultats au Responsable de la CTN, au Président du CN NBC et Présidents des CSD pour diffusion dans les clubs

- CLUB §.31.5 *Doit assurer l'intendance pour les repas, le samedi midi, samedi soir et dimanche midi.
Organisateur *Communique aux Présidents des CSD, les fiches d'inscription pour les repas, les menus et prix.
*Fournit une liste d'hôtels susceptibles d'intéresser les clubs des CSD extérieurs.
*Met à disposition les pistes, et le matériel dans un très bon état.
*Assure la tenue des pupitres de marquage,
*Prévoit le nettoyage des plateaux de réception de quilles tous les 2 tours,
*Doit posséder des boules pour les catégories U12 =140mm, U14=150mm, U18=160mm
*Prévoit une personne pour le cas d'intervention mécanique, (*démêlage, casse de quille ou de corde etc*)
*Prépare sur ordinateur le programme de la compétition.
*Fait apparaître les résultats soit sur écran déporté ou sur affichage tableau.
*Met à l'entrée du quillier le drapeau Français, Européen et celui de son département ou région.
*Décore le quillier.
*Prévoit une sonorisation.
*Prévoit un podium pour la remise des récompenses.
*Doit posséder une trousse de secours et de premiers soins, avec les produits dans la date de péremption.
*Peut offrir, s'il le souhaite des récompenses annexes soit pour les équipes ou individuelles.
*Est chargé des invitations des personnalités (Communales, Présidents de clubs, Sponsors, etc.)
*Offre le pot de l'amitié, après la remise des récompenses.